



Université du Québec à Chicoutimi
**PLAN DE FORMATION
EN LIGNE**



7 h



0.7

Unité d'éducation continue

Animer et démarrer un groupe de codéveloppement

Description

Comparativement aux autres formules de développement professionnel tels que les formations, les ateliers ou les groupes de partage de connaissances, les séances de codéveloppement permettent un transfert des apprentissages par la concertation et la collaboration en groupe.

Le principe de base du codéveloppement suppose que les membres du groupe sont les mieux placés pour soutenir le développement de leurs pairs et la recherche de solutions en dehors des avenues généralement envisagées en équipe de travail plus restreinte ou limitées à un seul secteur. Le fait de pouvoir exposer une situation vécue à des personnes externes au contexte régulier de votre travail permet très souvent d'explorer des solutions différentes.

Le codéveloppement suit des étapes de réalisation précises qui permettent d'être centré solution dans un laps de temps prédéterminé. Tous les acteurs d'un groupe de codéveloppement peuvent retirer des bienfaits de chaque rencontre, et ce, peu importe le rôle joué au sein du groupe ou leur secteur de travail.

Grâce à un mélange entre théorie et atelier pratique, cette formation vous permettra de comprendre et d'expérimenter les bonnes pratiques à mettre en application lors d'une séance de codéveloppement, afin d'être en mesure d'en faire l'animation au sein de vos équipes de travail.

Objectifs

Au terme de la formation, les participant·es seront en mesure de :

- identifier les étapes d'une séance de codéveloppement;
- identifier les rôles et les responsabilités de chaque membre du groupe de codéveloppement;
- convenir des règles de fonctionnement et des conditions de succès à mettre en place avec les membres du groupe dans une perspective d'appropriation individuelle et collective;
- réfléchir aux qualités nécessaires pour animer efficacement un groupe de codéveloppement;
- aider les participants à identifier et à présenter un sujet de consultation à soumettre au groupe;
- faciliter l'exercice des rôles de client et de consultant préconisés dans le processus de codéveloppement.

Contenu

Séance 1 (3 h)

- Introduction au codéveloppement
- Les étapes d'une séance de codéveloppement
- L'animation d'un groupe de codéveloppement
- Les qualités de la personne qui anime
- Les rôles et les responsabilités des membres d'un groupe de codéveloppement
- Les conditions de succès d'un groupe de codéveloppement
- Réflexion autour de l'écriture de situation

Séance 2 (2 h)

- Retour sur la documentation de la formation et sur l'écoute des vidéos préparatoires
- Pratique 1 d'un groupe de codéveloppement (cas amené par un·e participant·e)

Séance 3 (2 h)

- Pratique 2 d'un groupe de codéveloppement (cas amené par un·e participant·e)

Formatrice



Marie-Christine Dion

Marie-Christine Dion est enseignante et superviseure de stage à l'unité d'enseignement en adaptation scolaire et sociale de l'UQAC depuis 2010. Depuis 2018, elle occupe aussi un poste de conseillère pédagogique dans ce même établissement d'enseignement. De par ses fonctions, elle a su développer des compétences en animation de groupe lors d'ateliers de communautés de pratique et de codéveloppement auprès de collègues, d'étudiants et de gestionnaires. Madame Dion est reconnue pour ses qualités de communicatrice et de vulgarisatrice des contenus à enseigner. Les formations qu'elle propose sont axées sur l'engagement actif des personnes participantes.

Nombre d'heures

7 heures

Frais d'inscription

--

Clientèle visée

Cette formation s'adresse à toute personne intéressée par son propre développement professionnel et qui est à la recherche d'une façon de réfléchir favorisant une contribution collective visant la recherche de solutions en dehors du schéma de pensée régulière d'une équipe de travail.

Formation continue

Université du Québec à Chicoutimi
555, boulevard de l'Université
Chicoutimi (Québec) G7H 2B1
418 545-5011, poste 1212
formationcontinue@uqac.ca
formationcontinue.uqac.ca

NOTES

Attestation de participation : Pour chaque formation suivie, une attestation correspondant au nombre d'heures de participation sera émise par la Formation continue de l'Université du Québec à Chicoutimi à chacun des apprenant·es. Une (1) unité d'éducation continue (UEC) est attribuée pour dix (10) heures de participation à une activité d'éducation continue. Un seuil minimal de 80 % du nombre d'heures de participation par activité concernée doit être suivi pour recevoir une attestation de participation.

Outils complémentaires : Des mesures de suivi de la progression de l'équipe d'implantation sont également disponibles pour les dirigeant·es qui le souhaitent. Possibilité d'accompagnement supplémentaire d'un conseiller virtuel ou sur place. Un soutien technique est disponible pour le dépannage en ligne et pour répondre à toutes vos questions d'ordre technique.

